St GEOIRE en VALDAINE

Patrimoine, Nature, Dynamisme

La Lettre Municipale
Septembre-Octobre 2013
N° 35

• Cimetière p.5

• Sortir à St Geoire p.8 et 9

• Rentrée scolaire p.11

Samedi 7 septembre : inauguration de la nouvelle gendarmerie

Mercredi 11 septembre : **Sortie restaurant**

Pour les résidents de l'hôpital, organisé par "Vivre Encore".

Mercredi 25 septembre : **Réunion publique d'information**

Au sujet de la requalification de la station de traitement des eaux usées de St Geoire en Valdaine.

Mercredi 25 septembre : **Apprendre à bien vieillir**

"La coordination pour les actions sociales en faveur des retraités du canton de St Geoire en Valdaine" débute ses ateliers du bien vieillir.

Mercredi 9 octobre : **La réforme des rythmes scolaires**

Rencontre des élus du canton de la Valdaine afin de mettre en place cette réforme dans les meilleures conditions possibles.

Samedi 5 octobre : **Concert d'Automne**

"Fa Si La Music", groupe de musiciens (clarinette, trompette, tambour, saxophone, batterie, percussions...), a enthousiasmé les nombreux spectateurs avec ce concert qui leur était offert.

Mercredi 16 octobre : **Activité Roller**

Le Roller fait partie des activités très appréciées au "Centre de Loisirs". Les enfants ont fait la connaissance de Fabrice le nouvel initiateur.

ÉDITORIAL

L'événement majeur de ces deux derniers mois est bien la rentrée scolaire qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec une météo sympathique. Si le nombre d'enfants à l'école maternelle reste stable, le constat n'est pas le même à l'école primaire Val'Joie qui a vu une baisse notoire de ses effectifs en raison d'un gros départ vers le collège. D'ores et déjà, les enseignants et les élus restent vigilants en vue de la rentrée 2014. L'important dossier des rythmes scolaires est réouvert. Plusieurs réunions ont été organisées intra-muros et au plan local afin d'élaborer un projet éducatif avec tous les partenaires impliqués pour respecter, d'une part, le calendrier fixé par l'état et pour offrir aux enfants des activités périscolaires de qualité, d'autre part.

Les associations ont organisé leurs assemblées générales pour faire les bilans de leurs activités. Malgré la tendance actuelle à l'individualisme, force est de constater que les St Geoiriens inscrivent toujours le bénévolat au fronton de leurs loisirs. Merci à tous les présidents et à leurs adhérents qui savent se réunir autour de projets fédérateurs !

Deux belles inaugurations ont marqué la fin de l'été : celle de la nouvelle caserne de gendarmerie, d'abord et celle du nouvel hôpital gériatrique, ensuite. Elles témoignent de la belle vitalité du village en matière de services publics.

Les dates des élections municipales ont été arrêtées pour les 23 et 30 mars 2014. Nous entrons, de fait, en période pré-électorale avec tout ce que cela comporte, indirectement…

Pour notre part, nous continuerons de vous tenir informés, comme nous le faisons depuis 35 éditions de la Lettre municipale, avec discernement et objectivité.

Bien cordialement,

Michel CUDET, Maire

SOMMAIRE

Rétrospective P.2
Éditorial P.3
Travaux P.4
Infos P.4 et 5
Vie du village P.6 à 9
Gendarmerie P.6 et 7
Salon du vin / Illuminations P.8
Les Copains de Chartreuse / Livres à vous P.9
Extraits CM de septembre P.10
Écoles P.11
Les associations P.12 à 15
Centre de Loisirs P.12
Cocktail Mélody / Les amis de l'école
Espoir Pour Noémie P.13
Le Don du Sang / USV Basket P.14
APEL P.15
Vie Économique P.15
Infos pratiques
L'agenda du temps libre P.16

Directeur de publication : Michel Cudet
Conception et mise en page : Brigitte de Boisanger, Pierre Eymery, Patrice Mortreuil.
Impression : Allo copy

Consultez notre site :
www.saint-geoire-en-valdaine.com
Envoyez vos articles à :
communication@sgvaldaine.fr

Flash Info

ÉLECTIONS MUNICIPALES & EUROPÉENNES - MARS & MAI 2014

Nous rappelons que les électeurs potentiels non encore inscrits sur les listes électorales doivent faire la démarche **avant le 31 décembre 2013** auprès du secrétariat de mairie et de Mme Cavagna, responsable de l'état civil. Tél. 04 76 07 051 07.

Votre nouvelle carte électorale vous sera adressée au plus tard fin février 2014, celle-ci prendra en compte deux changements majeurs : la numérotation et dénomination des rues.

À noter : il y aura deux bureaux de vote, conformément à l'arrêté préfectoral relatif à l'article R 40.

La lettre municipale n°36 proposera une information complète et détaillée relative aux élections.

AMÉNAGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

à compter du 1er décembre 2013, le secrétariat de mairie sera accessible dès 8h chaque jour, hors samedi et ouvrira également, ***à la demande sur Rendez-vous***, chaque jeudi soir de 16 à 19h, afin de mieux répondre aux attentes des administrés

Travaux

Réfection du mur de l'église

Nous avons dû, avant que les dégâts ne deviennent plus importants, rénover les joints du mur de l'église. À plusieurs endroits, les pierres étaient descellées.
Nous devons aussi prévoir pour l'année 2014 de rénover la toiture du bassin qui est en très mauvais état.

Fermeture du local entrepôt de la poste.

Le local à côté de la poste servant de stockage n'était pas fermé, des plaques plastique étaient posées contre les barrières. La municipalité a fait monter un mur et poser une fenêtre. Les portes seront refaites en bois pour une meilleure utilisation de ce local. La toiture, en très mauvais état, devra être revue en 2014.

Christian GAILLARD, Adjoint au Maire

Infos

Relais Emploi

L'antenne Relais Emploi de St Geoire vous évite des déplacements pour vos recherches d'emploi, d'informations, de formations...

Le Relais Emploi de Saint Geoire en Valdaine se trouve au rez-de-chaussée de la mairie. Cette structure, qui relève désormais du CCAS, s'adresse à tous types de publics : étudiants, demandeurs d'emploi jeunes ou adultes, personnes en activité, à la recherche d'une information, d'une formation.
Le Relais Emploi rayonne sur tout le canton et les communes limitrophes. Il fonctionne en étroite collaboration avec le Pôle emploi, la Maison de l'emploi, le Centre médico-social de la commune, l'Association Adéquation, entre autres.
Le Relais Emploi permet, dans un premier temps, d'effectuer ses démarches en local, avec des rendez-vous personnalisés, en toute confidentialité.
En plus d'un espace doté de deux postes informatiques, toutes sortes de prestations peuvent être fournies, dont la frappe de CV, lettres de motivation, aide, conseils, ateliers de simulation d'entretien...

Nadine TESSIER, Animatrice du Relais emploi

Ouverture

Mardi et jeudi : 8h – 12h 13h 30 – 17h30
Vendredi : 8h – 12h

Tél. : 04 76 07 52 16
relais.emploi@sgvaldaine.fr

Service Collecte des Déchets Ménagers

Vous souhaitez réduire vos déchets de jardin et obtenir un amendement de qualité ?

Le Pays Voironnais met à votre disposition des composteurs individuels en bois d'un volume de 575 litres à 20 € (Paiement par chèque ou espèces – présentation d'un justificatif de domicile obligatoire).
Une plaquette explicative vous sera remise avec votre composteur. Ils sont à retirer au Site Écologique de La Buisse (RN 75 à La Buisse)
- Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h – Accueil du centre de compostage : 04 76 55 02 66.

Astuce + Des maîtres et guides composteurs peuvent vous aider ou vous conseiller à la réalisation d'un bon compost à la maison.

Pays Voironnais
Communauté du Pays Voironnais

Pour en savoir plus :
www.paysvoironnais.com rubrique prévention des déchets.
Numéro vert : 0 800 508 892

CIMETIÈRE COMMUNAL

Concessions : nos droits et nos devoirs.

En venant entretenir et fleurir la tombe d'un de vos proches, vous avez pu remarquer divers petits écriteaux sur certaines concessions.
Les 10 et 11 octobre dernier, Christian Gaillard, Adjoint chargé des travaux, accompagné par Michel Cudet, Maire, et Isabelle Cavagna, Secrétaire, se sont rendus dans le cimetière communal pour effectuer la visite annuelle de contrôle et dresser un état des lieux.
Le cimetière est un équipement public majeur d'une commune. Il suppose une gestion municipale régulière (entretien du cimetière, mise en place et enlèvement des sépultures, procédures administratives, exhumations…) et se trouve soumis à des évolutions tant urbaines que sociologiques.
Dans un souci de gestion performante, la municipalité a fait l'acquisition d'un logiciel informatique. Celui-ci permet d'intégrer un nombre considérable d'informations, de cartographier le cimetière, de gérer les concessions dans le temps et dans l'espace, de connaître les concessionnaires et leurs ayants droit, d'éditer le registre et les actes de concession ainsi que les procédures de reprise, **dans un cadre législatif très strict**.
Il est important de rappeler que l'acte de concession est un contrat administratif. Il comporte une occupation du domaine public. Il va donc en découler des droits et obligations pour chacune des deux parties.

Les héritiers d'une sépulture oublient ou ignorent qu'ils héritent du droit d'usage mais également des obligations concernant la tombe.
Parmi ces obligations, voici les plus importantes :

- après l'acquisition de sa concession funéraire, le concessionnaire dispose d'un délai de trois mois pour faire construire et fermer le caveau par une dalle homologuée ou, dans le cas d'une concession de pleine terre, pour faire poser un cadre qui délimitera l'emplacement et éventuellement supportera un monument.
- par la suite, le concessionnaire (ou ses héritiers) est (sont) tenu(s) d'assurer un entretien régulier de la concession. Un "entretien normal" consiste à nettoyer la sépulture, au moins une fois par an, pour que son aspect ne porte pas atteinte à l'ordre et la décence du cimetière. Il convient également de veiller à ce que la tombe ne soit pas dangereuse (monument affaissé, entourage métallique coupant, semelle risquant de faire chuter les passants…). En effet, si un accident d'une personne ou l'endommagement d'un autre monument devait survenir du fait d'un défaut d'entretien**, le propriétaire de la concession funéraire devra répondre des dégâts devant le juge civil et/ou pénal.**
- le concessionnaire ou ses héritiers a (ont) pour obligation de faire connaître leurs adresses successives à la mairie. Cette obligation permet par exemple à la commune de prévenir le concessionnaire si sa sépulture a été dégradée, ou en cas d'état d'abandon du risque de reprise de la sépulture par la commune. **Il est important de savoir que l'administration n'a pas obligation de rechercher l'adresse du propriétaire d'une tombe qui aurait déménagé sans en informer la commune, ni de rechercher les héritiers de la tombe qui ne se seraient pas fait connaître**.

Isabelle CAVAGNA, Secrétaire

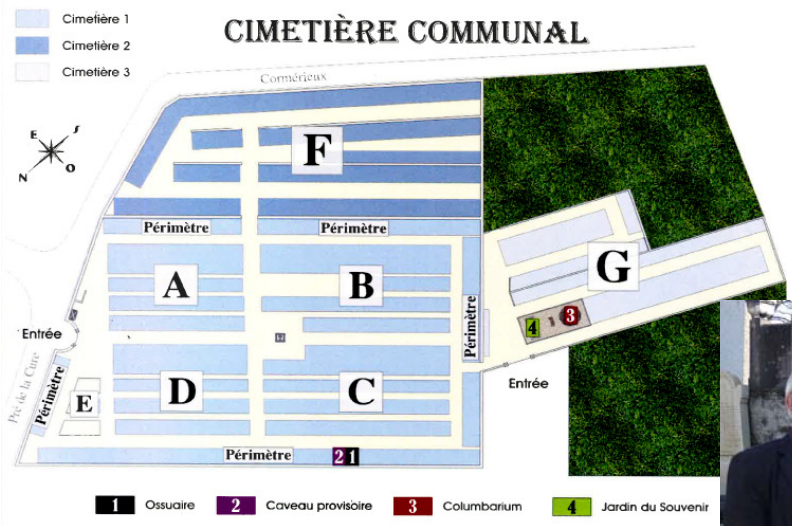

Restauration et fleurissement de deux tombes de militaires.
Opération pilotée par la municipalité et le "Souvenir Français" qui a participé à son financement.

Inauguration de la Nouvelle Gendarmerie

Le 7 septembre, les élus de St Geoire en Valdaine ont eu le plaisir de procéder à l'inauguration de la nouvelle caserne de gendarmerie à la Lambertière, rue du Maréchal Dode de la Brunerie.

De nombreuses personnalités du département honoraient de leur présence cette cérémonie, parmi lesquelles M. Thierry Desmaret, Sous-Préfet, M. André Vallini, Sénateur et Président du Conseil Général, M. François Brottes, Député de la circonscription, M. Christian Nucci, 2ème Vice-président du Conseil général, M. André Gillet, Conseiller général de notre canton, M. Robert Veyret, Conseiller général du canton de St Jean de Moirans, M. Jean-Paul Bret, Président de la communauté d'agglomération du Pays Voironnais, M. Jean-Valéry Lettermann, Colonel commandant du Groupement de gendarmerie départementale de l'Isère, M. Patrice Ganzin, Chef d'escadron, commandant la compagnie de gendarmerie de la Tour du Pin, M. Bruno Forte Gaillard, Lieutenant commandant la communauté de brigades de le Pont de Beauvoisin, M. Jean-Loïc Picard, Adjudant commandant la brigade de proximité de St Geoire, Mesdames et Messieurs les maires du canton, de l'agglomération du Pays Voironnais et d'ailleurs, Mesdames et Messieurs les présidents des associations locales.

Dans son allocution, M. le Maire rappelait qu'à un jour près, le 8 septembre 2012, lors de la cérémonie de pose de la 1ère pierre, il donnait rendez-vous dans un an pour l'inauguration de la nouvelle gendarmerie.

Il insistait sur le fait que, si l'aventure démarrée l'année dernière se terminait dans les temps, c'est bien parceque le travail avait été accompli pendant douze mois par des professionnels du bâtiment sérieux et aguerris malgré deux mois d'intempéries.

Le premier magistrat de la commune retraçait un bref historique de la présence de la gendarmerie à St Geoire en Valdaine. En découvrant qu'en l'espace d'un siècle, les gendarmes de cette brigade avaient déjà déménagé à trois reprises, le maire ajoutait que les Saint Geoiriens faisaient déménager leurs gendarmes une quatrième fois… pour mieux les garder !

En effet, jusqu'en 1935, les gendarmes résidaient dans le centre bourg, en contrebas de l'église, dans une maison qui appartient depuis à la famille du Général Juillet. Ensuite, ils ont occupé "le Mas de la Bonté", avec dépendances sous le château de l'ex BNP.

À nouveau, en 1975, ils ont fait leurs bagages en direction de l'immeuble qu'ils quittent maintenant. Ce bâtiment est devenu très vite obsolète malgré les services rendus et un entretien régulier.

La brigade peut désormais intégrer une nouvelle caserne, moderne, fonctionnelle, en forme de hameau, située à proximité de la voie dite "express", lui permettant d'accéder à Pont de Beauvoisin, Charancieu les Abrets, Voiron dans les meilleurs délais.

M. le Maire soulignait qu'il voulait partager cette inauguration avec son prédécesseur, Monsieur Albert de Franclieu, en présence de son épouse, car celui-ci avait su saisir l'opportunité offerte par la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, en se positionnant dans le cadre de la loi LUPSI du 29 août 2002.

Cet objectif ambitieux pour St Geoire a conduit l'équipe municipale actuelle à réfléchir sur le bien-fondé d'une reconstruction, sans pour autant écarter l'impact financier et le lieu d'implantation du complexe.

Les gendarmes incarnent l'autorité la plus déconcentrée de l'état. Ils sont la représentation de l'entièreté de l'état. Ils sont la cheville ouvrière assurant le lien entre administrés et instances publiques. **Même en secteur dit calme, la simple présence des gendarmes est facteur d'efficacité. Comme toute action de prévention, elle est difficile à quantifier.**

Nos gendarmes de campagne sont de vrais polyvalents dans la mesure où ils sont confrontés à toutes sortes de conflits, qu'ils soient de caractère rural, social, familial ou routier. Ils apportent la tranquillité, la sécurité dans nos bourgades à l'heure où tant de perturbations, dites urbaines, ont tendance à remonter vers les campagnes.

La difficulté inhérente à leurs fonctions exige qu'ils puissent les exercer dans un contexte professionnel et d'hébergement à la hauteur de leur investissement, en respectant bien sûr des normes de confort. En ce sens, la pertinence du projet s'est avérée incontournable d'autant plus que l'implantation se situe dans un pôle principal et chef-lieu de canton.

C'est pour ces raisons que l'équipe municipale en place s'est mise au travail dès 2009. Il fallait remettre le dossier

à plat, en l'actualisant au titre de maître d'ouvrage et seul porteur de l'affaire.
Le dossier fut présenté en détails au Colonel Lecouffe courant juillet 2009, celui-ci adhéra sans hésitation au projet, ne manquant pas de préciser le montant de la subvention de l'état et le loyer, ce qui nous a permis de structurer le montage financier.
Ensuite, notre conseiller général, André Gillet fut sollicité pour que le département, à son tour, apporte sa contribution financière. Ce fut très difficile et notre Conseiller **Général** mit toute son énergie dans l'affaire afin d'obtenir une participation du département. Sans cette subvention le projet aurait été purement et simplement abandonné.
Le coût de construction des 7 unités logement et du local administratif, **est conforme** au plan de financement, s'élève à 1 887 000 € TTC, honoraires d'architecte, bureau de contrôle, cabinet d'études et études de sol inclus. Le prix de revient au m² est de 2.000 €, garages et annexes confondus, sachant que la partie des locaux administratifs coûte beaucoup plus cher en raison des équipements spécifiques. Son financement est assuré par les fonds propres de la commune, par un emprunt pour la partie logement, par les subventions du conseil général à hauteur de 240 000 € et du Ministère de l'Intérieur pour un montant de 236 124 €.
Cette réalisation a été confiée à l'équipe d'architectes du Cabinet Bruno Derne avec la participation très active de son associé Thierry Lafranchi, au niveau de la conception. Les maisons sont construites avec le label BBC (Bâtiment Basse Consommation), en béton cellulaire, matériau isolant qui est encore renforcé par une 2ème isolation pour parfaire le degré énergétique, ces maisons sont dotées d'un chauffage à basse température par le sol, alimenté par un système PAC (Pompe À Chaleur) à haut rendement, l'eau chaude sanitaire est produite par des panneaux solaires compensés par le système PAC
Nous avons confié l'exécution des 18 lots de corps de métiers à ***des entreprises locales***, consciencieuses et motivées et qui ont su aussi se placer au plan économique.
Ce complexe est aussi le résultat du savoir-faire du service Immobilier de la Gendarmerie, de la vision conception des architectes et la collaboration technique du conseil général secteur Voironnais, en la personne de Mme Bouexel.
Il faut saluer publiquement l'investissement personnel de M. Christian Gaillard, adjoint en charge des projets, qui a fourni un travail considérable dans le suivi de cette réalisation, apportant chaque jour sa collaboration active et pertinente aux architectes.

Résumé de l'allocution de M. le Maire

Nouvelles Arrivées à La Gendarmerie

Début août 2013, par le jeu des mutations, la Brigade de Proximité de Gendarmerie de Saint Geoire en Valdaine a eu le plaisir de voir arriver deux gendarmes féminins au sein de son unité.

Dans l'institution depuis 8 ans, le Maréchal Des Logis Chef Meunier-Carus Marylène, âgée de 32 ans, a commencé sa carrière dans la gendarmerie départementale de Pleyber-Christ (Finistère) à l'issue de sa formation initiale dans l'école de Gendarmerie de Montluçon.
Souhaitant rejoindre ses racines Iséroises, elle revient dans sa région natale et ainsi se rapproche de son mari qui exerce le même métier sur la commune de Moirans.
Officier de Police Judiciaire depuis 2011, elle souhaite mettre ses compétences au profit de la jeunesse.
Pendant ses repos, afin d'observer les animaux, elle s'évade lors de longues promenades dans la nature qu'elle affectionne particulièrement.
L'élève Gendarme Daigremont Fanny, sortant de la même école que sa collègue, nous a rejoints afin de parfaire ses connaissances. À l'issue d'une période de trois mois, elle prêtera serment auprès du Tribunal de Bourgoin Jallieu pour devenir gendarme et exercer pleinement ses fonctions au profit de la population.
Cette jeune célibataire de 23 ans, dynamique, souhaite obtenir le diplôme d'Officier de Police Judiciaire afin de se perfectionner dans les enquêtes de ce type.
Lors de ses vacances, elle aime voyager pour s'adonner à la photographie, l'une de ses passions.

Jean-Loïc PICART, Adjudant

Fleurissement du Village

Exposition des photos dans le hall de la mairie.

La saison des fleurs se termine. Nous avons eu encore cette année une jolie participation des familles, du centre de Cotagon et de la municipalité.

Venez découvrir, dans le hall de la mairie, les photos de ces réalisations florales.
Un grand merci à tous.

Mireille RAKETIC, Responsable Fleurissement

Salon des Vins et Produits du Terroir

Samedi 16 et dimanche 17 novembre, l'USV-Foot organise son 21ème salon à La Martinette.

Manifestation connue et reconnue depuis de nombreuses années, elle est devenue incontournable pour les amateurs de bon vin et autres produits culinaires. La convivialité et la bonne humeur règnent dans cette salle polyvalente au milieu des bonnes odeurs que les 45 exposants proposent aux visiteurs.
Vous trouverez : Champagne, Bourgogne, Côtes du Rhône, Alsace, Côtes de Provence, Bandol, Vin Corse, Jura, Beaujolais, Bordeaux, Sancerre, Muscadet, Bugey, Clairette de Die, fromage, escargots, charcuterie, miel, chocolat, foie gras, produits espagnols, huîtres etc...
Le salon débute samedi à 14h. À 20h30, un repas dansant, animé par Loic Semino et sa troupe, clôturera cette première journée. Dimanche, réouverture du salon à 9h30, la traditionnelle matinée huîtres lancera les hostilités et les amateurs de ces mollusques seront nombreux pour faire tomber le record des 4200 huîtres soit 350 douzaines ouvertes et consommées sur place l'année passée ! À 13 h, un repas sera servi à table, sur réservation au 06 84 76 40 42 ou à la biscuiterie Louvat. L'entrée du salon est de 3,50 € avec un verre sérigraphié pour la dégustation. Clôture du salon à 18h.
Cette manifestation du club de foot permet entre autre de financer l'activité sportive des 160 licenciés soit 13 équipes qui défendent les couleurs jaune et bleu du club. Nul doute que le président Gérard Louvat et toute son équipe mettront tout en œuvre pour que ce 21ème salon soit une nouvelle réussite.

Gérard LOUVAT, Président de l'USV Football

Illuminations

Valdaine Animation et la municipalité proposent un programme alléchant avec le concours de quelques commerçants. Attention ce sera le samedi 7 décembre.

♦ Dès 18h30, les commerçants et Valdaine Animation serviront le **vin chaud** avec possibilité de petite restauration.

♦ **Le Père-Noël** offrira des cadeaux aux enfants à partir de 19h30 sur la place de l'Église.

♦ ET... "**la magie de la soirée lumière**" est prévue par la municipalité à 20h30.

♦ Pour finir cette fête dans la bonne humeur, Valdaine Animation propose à l'Espace Versoud un **bal familial, années 70 - 80, toutes générations.**

Maryvonne KRYSTLIK, Présidente de Valdaine Animation

Les Copains de Chartreuse

Vendredi 15 novembre à 20h, les Copains de Chartreuse, le chœur de joyeux lurons, reviennent à St Geoire avec leur nouveau spectacle.

Leurs chants nous emportent.
Leur bonne humeur nous enchante.

Vendredi 15 novembre, à l'espace Versoud, nous serons pliés de rire avec les sketchs de leur dernier spectacle. Pierre Ducourant, choriste et Directeur de l'école Plampalais, aura le privilège d'associer ses élèves à ce magnifique chœur.

Superbe soirée à ne pas manquer.

Billets en vente dans les 2 boulangeries "Pot de Farine".
Adulte 8€ / 12 à 18 ans 4€

Attention, Nombre de places limité : réservez votre place.
Renseignements et réservation :
06 77 70 16 74 - 06 79 41 98 63

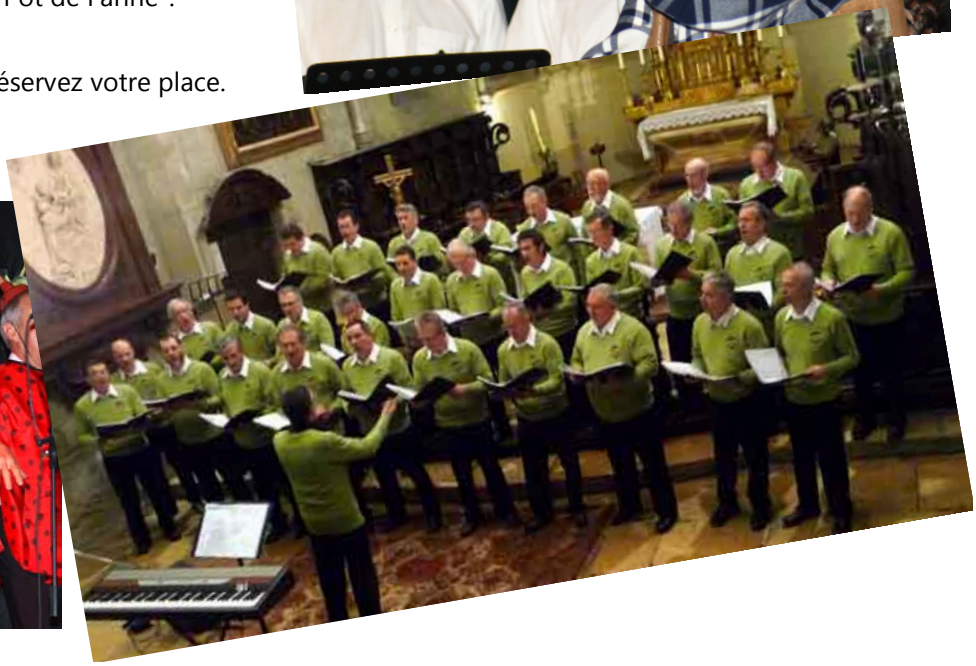

Livres à vous

La 5e édition du Salon du livre de Voiron s'est achevée dimanche 20 octobre au soir, après trois jours de festivités !

Un cru exceptionnel cette année avec de belles rencontres, que ce soit à Voiron ou dans les 30 communes du Pays voironnais qui ont participé à cette fête de la littérature.
Adultes et jeunes ont vécu de beaux moments à St Geoire en Valdaine :

Vendredi 11 octobre à la Brasserie "La Dauphine" avec des lectures à voix haute d'extraits d'auteurs du Salon du livre, suivies d'une dégustation de bière avec un buffet.

Jeudi 18 octobre, l'école élémentaire Val'Joie a reçu L'auteur et illustrateur Jean Claverie.
Samedi 19 octobre au matin, c'est Valérie Dumas, illustratrice jeunesse qui fut l'invitée de la commune pour un atelier qui réunit 12 enfants et leurs parents durant deux heures.

Samedi 19 octobre, à 15H30, L'Espace Versoud fut le théâtre d'une magnifique lecture d'extraits de "'Œil du Barbare", de Virgine Lou, par Fred Nony, dans le cadre du passage de l'"autokart" dans notre commune.
L'auteure était présente et de nombreux échanges ont eu lieu avec le public.

L'équipe de la bibliothèque vous donne rendez-vous à l'automne 2014 pour la 6e édition et ses 40 nouveaux auteurs à découvrir !

Nadine TESSIER,

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2013

PÔLE ENVIRONNEMENT.-.URBANISME DÉVELOPPEMENT DURABLE

• *Plan Local d'Urbanisme* : à la suite de l'approbation du 27 juin 2013, un nouveau recours est engagé contre le document d'urbanisme.

• *CAPV : information et synthèse de l'enquête publique du schéma de secteur.*

Au dernier comité de pilotage du schéma de secteur, la commune est intervenu pour St Geoire en Valdaine au sujet de la zone économique de Champet et a confirmé cette intervention au conseil communautaire du mardi 24 septembre. En effet, le SCoT autorise l'ouverture de zones économiques à raison d'1 hectare pour 1 000 emplois, notre zone est de 4 hectares mais nous n'avons plus d'autre terrain disponible et nous devons préserver l'avenir.

Le projet de loi ALUR prévoit de rendre à l'agriculture les zones économiques non utilisées dans les dix années suivant l'approbation d'un PLU.

Afin de conserver cette parcelle économique , il conviendra, dans le cadre de la révision du PLU pour mise en conformité avec le SCoT, de transformer cette zone en ZAD.

• *PLU : modification simplifiée N°3.*

La commune souhaite mettre en œuvre la procédure de modification simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme qui porte sur :

⇒ La correction du plan de zonage du PLU conformément à la carte des aléas dans les secteurs du Bourg, de la Combe du Versoud et de Choché.

⇒ La suppression de l'obligation de l'utilisation de tuiles écaille pour les couvertures des toitures en zone A et N.

⇒ La correction d'erreurs dites matérielles concernant la mise à jour du bâti dans le règlement graphique.

⇒ La correction du règlement écrit concernant le nuancier mis à disposition en mairie.

PÔLE ÉTUDE - TRAVAUX - PROJETS

• *Travaux réalisés à fin septembre :*

⇒ *Nouvelle gendarmerie :* les locaux administratifs et de service sont opérationnels depuis le 23 septembre et tous les gendarmes ont intégré leur nouvelle habitation.

⇒ *Balcons de la Valdaine, Chemin de Cormérieu :* mise en place d'un point lumineux pour sécuriser le cheminement piétonnier (scolaires).

⇒ La Gaieté : pose d'un variateur d'intensité lumineuse pour l'éclairage public.

⇒ École élémentaire Val'Joie : le revêtement de sol a été changé dans deux classes au profit d'un carrelage.

⇒ *Auberge du Val d'Ainan :* remplacement des huisseries dans les 5 chambres et pose d'un double vitrage.

⇒Secrétariat mairie : remplacement des huisseries et pose d'un double vitrage.

⇒ *Croix de l'Église :* l'expertise reçue met en évidence le défaut de conception de la fixation ainsi que de la réalisation par l'entreprise concernée (travaux en 2006). La remise en état sera prise en charge par les assurances.

⇒ *Combe du Versoud :* remise en état du terrain de sport – dératisation – bouchage des trous – roulage du terrain.

⇒ *Buvette de la Combe :* suite au sinistre, l'expertise est faite. Les devis de réparations ont été transmis à l'expert.

⇒ *Alimentation électrique Combe du Versoud :* les coffrets électriques ont été sécurisés.

• *Travaux à court terme :*

⇒ *Grosset :* la route sera reprise début octobre suite à mauvaise réalisation par l'entreprise chargée des travaux d'enfouissement de la fibre optique

⇒ *Accueil Loisirs Sans Hébergement (centre de loisirs)* : le dépôt de demande de permis de construire et le choix des entreprises intervenantes sont en cours. Rappel de l'objectif : ce bâtiment doit être opérationnel en septembre 2014 et jouera son rôle dans le nouvel aménagement des rythmes scolaires.

⇒ *Aménagement de l'accès de l'hôpital – évacuation des eaux pluviales :* le cabinet d'études ETEC a remis un 1er projet qui est à l'étude avec la direction de l'hôpital (il prend en compte la création d'un jardin de repos). Réalisation prévue : premier semestre 2014.

⇒ *Nouvelle station d'épuration à la Pâle.* Enquête publique terminée. Phase administrative en cours. Permis de construire pour fin 2013 et début des travaux prévu en mars 2014 pour une durée de 12 mois.

• *Projets 2014 – 2017 :*

⇒ Remise en état chemin de la montée des 3 Pierres, indispensable à l'âme du village, reliant le centre bourg à Plampalais – prioritaire.

⇒ Mise en accessibilité du secrétariat de mairie (hall d'entrée), de l'espace Versoud.

⇒ Deuxième phase de remplacement de la filtration à la piscine (2 bacs).

⇒ Poursuite du programme de traitement de l'évacuation des eaux pluviales.

⇒ Positionnement de la commune pour accueillir un dépôt de déchets verts sur le site de l'ancienne lagune ou en un autre lieu.

⇒ Réfection des toitures de la maison curiale et de la Poste.

⇒ Réfection de la route de la Lambertière (problème d'affaissement)

⇒ Aménagement du site de la Combe pour de nouvelles activités de détente (avec le Pays Voironnais).

⇒ Urbanisation du terrain communal de Choché : étude d'orientation réalisée par les services techniques de l'état - en attente de financeur et de projet en corrélation avec le PLU.

PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

• *Conseil Général de l'Isère.*

Délibération générale d'accompagnement de la réalisation du réseau d'initiative publique très haut débit de l'Isère, destiné à la couverture numérique.

• *Bail location atelier sous cantine.*

Contractualisation avec les ateliers d'Agnès, spécialisés en dorure sur bois, pour un montant mensuel de 350€.

• *Projet construction Accueil de Loisirs Sans Hébergement (Centre aéré).*

La commune sollicitera la Préfecture au titre de la DETR (dotation financière) en s'appuyant sur les axes 2 (équipements scolaires, socio-culturels, sportifs) et 3 (équipements communaux ou intercommunaux).

• *Transports scolaires 2013-2014.*

Signature d'une convention avec la société VFD pour le transport des élèves depuis les écoles jusqu'au Centre de Loisirs à la Martinette.

Prochain conseil municipal : vendredi 29 novembre à 20h.

Agréable Rentrée pour les 3 Écoles de St Geoire

École Maternelle Publique "La Lambertière"

École Élémentaire Publique "Val'Joie"

M. le Maire s'est adressé en premier lieu aux enfants pour leur dire que ces bâtiments et cette grande cour étaient leur deuxième maison où ils allaient acquérir les notions qui les accompagneraient tout au long de leur vie. La municipalité s'est attachée à mettre à la disposition des élèves et enseignants, des locaux rénovés pour 2 classes, un réseau informatique opérationnel et dans son ensemble une école toute propre.

M. le Maire a rappelé que le service de restauration scolaire était toujours sous la responsabilité de Mme Pascale Brigard qui anime une équipe de 3 personnes.

Cette année scolaire sera la dernière à fonctionner sur l'ancien modèle de 4 jours de classe par semaine. L'année scolaire prochaine s'exercera sur des semaines de 4 jours ½. La commission scolaire, animée par Mmes Brigitte de Boisanger et Marielle Brunet, est en pleine cogitation ; des réunions seront proposées rapidement pour mettre en place cette future organisation ainsi que l'organisation du périscolaire, en collaboration avec le Centre de Loisirs. Les élèves de la rentrée 2014 profiteront d'ailleurs d'un nouveau bâtiment à la Martinette.

Résumé de l'allocution de rentrée de M. le Maire

École Primaire Privée "Plampalais"

Cet été, de grands travaux de mises aux normes électriques ont été effectués. À la Toussaint, le mur de la cour a été restauré par Thierry Charvet, Patrice Gros-Bonnivard et Luc de Boisanger. Un grand merci à ces personnes bénévoles !

Cette année, l'école compte 96 élèves et nous avons le plaisir d'accueillir 8 nouvelles familles.

Xavier Cottalorda complète l'équipe enseignante. Chaque lundi, il prend plusieurs groupes d'enfants. Il met en place pour ces élèves des actions qui visent à la maîtrise des méthodes et des techniques de travail. Il a un rôle de remédiation et aussi de prévention.

Après les vacances de Pâques, Marie-France accueillera les futurs élèves de PS nés en 2011.

Pour toute inscription, téléphoner au 04 76 07 15 00 afin de prendre rendez-vous avec le directeur.

De nombreux renseignements sur le fonctionnement de l'école vous sont donnés sur le site internet : www.ecoleplampalais.fr

Pierre DUCOURANT, Directeur

Association Enfance et Loisirs la Valdaine

Programme des activités enfants - 2013-2014.

Activité Musculation, pour adultes, assurée par un professeur diplômé.

Sous la houlette de Guy Garcia, vous pouvez suivre des ***cours collectifs de tous niveaux*** :

- Renforcement musculaire.
- Abdos-fessiers.
- Step.
- Low Impact Aérobic (LIA).
- Cardio danse.

En salle de musculation, Guy vous aidera à mettre en place un ***plan d'entraînement personnalisé***, avec des objectifs déterminés, le tout dans la bonne humeur.

***Nouveauté* de cette rentrée :**

Un tarif adapté pour les personnes désirant pratiquer une seule heure de cours collectif par semaine.

Au-delà de votre assiette… Votre grande forme de l'hiver a une adresse : ***la salle de MUSCULATION*** dans le complexe sportif municipal de la Martinette !

Pour tout renseignement : Marie-Hélène 04 76 07 61 72

L'équipe du Centre de Loisirs

Ouverture de la salle de musculation

Lundi	8h30 - 11h45	17h - 19h
Mardi	9h - 10h30	17h - 19h30
Mercredi	9h - 12h	17h - 19h
Jeudi	9h - 11h30	17h - 19h
Vendredi	8h30 - 11h30	17h - 19h30
Samedi	8h30 - 12h	

Horaire de cours

Lundi	9h30 - 10h30	18h - 19h	Renforcement musculaire
Mardi	9h30 - 10h30	18h30 - 19h30	Cardio et abdo-fessiers
Vendredi	9h30 - 10h30	18h30 - 19h30	Step
Samedi	10h - 11h 11h - 12h		Step spécial forme Cardio danse

Cocktail Mélody

Reprise des répétitions les jeudis soir, de 20h30 à 22h30, à l'Espace Versoud.

Cocktail Mélody est un chœur de femmes qui chante à 3 voix. Ce groupe vocal est dirigé par **un nouveau chef de chœur, Jean-Michel Rethimnis.**

Nous recrutons des chanteuses

Le répertoire est varié. Comme notre nom l'indique, nous offrons au public un cocktail de différents styles de chants des plus populaires aux plus sophistiqués !
Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre, nous sommes un groupe d'amies passionnées du chant et de convivialité !

La traditionnelle soirée JAZZ est fixée au samedi 25 janvier 2014.

Plus d'infos : cocktailmelody.over-blog.fr
04 76 07 19 35 - 04 76 06 22 59.

Micheline MOSCA, Présidente

Les amis de l'École

Comme chaque année, nous organisons une grande Bourse aux Jouets qui se tiendra dimanche 1er décembre de 9h à 17h, à La Martinette.
Vous y trouverez des jouets, livres, DVD, jeux vidéo, articles de puériculture...

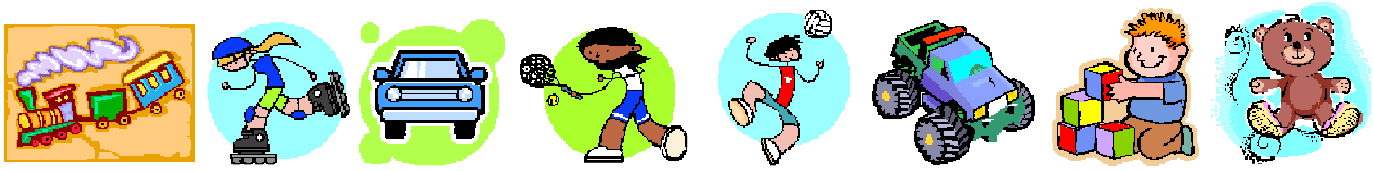

Vous êtes visiteur ? L'entrée est **gratuite**. Sur place, vous trouverez les exposants dans la grande salle de La Martinette, une buvette proposant des boissons et une petite restauration (hot dog, tartiflette, crêpes...).

Vous êtes vendeur ? Les tables seront déjà installées dans la salle et les frais de location sont de 5€ pour 1,20m (réservation obligatoire).
Un menu "spécial exposant" sera disponible.

Renseignements et réservation de table :
04 76 35 61 08
http:// www.amisecolestgeoire.fr

Tous les bénéfices sont au profit des écoles : élémentaire "Val'Joie" et maternelle "La Lambertière"

Toute l'équipe de "Les Amis de l'École"

Espoir Pour Noémie

L'association met en place de nombreuses manifestations pour trouver les sommes nécessaires à la rééducation de Noémie.

Patrick Berger-By - UT4M

- Samedi 24 août, Patrick Berger-By a participé à l'action "Courir pour Noémie" et pour cela a réalisé l'UT4M - Ultra Tour des 4 Massifs - . Patrick a couru pendant 16h30, les km réalisés ont été vendus pour l'association.
- Samedi 21 septembre, trail de 54 km et randonnées accessibles à tous de 5 et 15 km, avec l'association "Voissant's bouge", une centaine de repas ont été servis, ce fut une journée très réussie.
- Vendredi 18 octobre, Gospel en l'église de St Geoire en Valdaine, avec le groupe "Gospelmove"

L'association remercie les acteurs et les participants à ces différentes manifestations.

Virginie MICOUD

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de La Vallée De L'Ainan

Le traditionnel LOTO de l'amicale aura lieu samedi 30 novembre, salle de La Martinette à 20h.

N'oubliez pas le **LOTO de l'Amicale** et réservez le meilleur accueil à nos délégués qui passeront, chez vous, vous proposer des cartes de loto. Le gros lot est un VOYAGE : Carnaval sur la Costa Brava, en Espagne, d'autres nombreux lots de valeur.

repas d'automne de l'amicale

Pour **2014**, un nouveau calendrier avec **une collecte tous les deux mois,** soit 6 dans l'année.
Montrez-vous généreux par ce don bénévole et citoyen, pas d'argent, juste un peu de votre temps.
Il y a toujours, lors des collectes, **une mini garderie** avec jeux et goûter pour vos enfants.

Contact et renseignements: Didier Bury 04 76 31 16 10.

Didier BURY, Président

Prochaines collectes
St Geoire en Valdaine salle "La Martinette"
de 17h à 20h
Vendredi 8 novembre et **Vendredi 13 décembre**

USV Basket

La saison a débuté le week-end du 21 - 22 septembre avec 11 équipes

9 équipes sont inscrites en championnat départemental. Poussines / Poussins potentiels / benjamines / benjamins / minimes filles / cadettes / seniors filles / seniors garçons et pour cette saison, un équipe de juniors garçons. Sans oublier l'équipe "loisir féminine", le mardi soir.
Tout ceci se déroule avec des bénévoles et pour y parvenir, nous formons des jeunes, avec l'aide du comité de l'Isère et de la ligue, pour qu'ils deviennent entraineurs et arbitres.
Le bureau a pour objectif de garder ce club au cœur de la Valdaine afin que les jeunes et aussi les moins jeunes de toutes les communes du bassin valdainois pratiquent le basket dans un esprit d'équipe, de fairplay vis-à-vis des adversaires et des arbitres.

Vous pouvez nous retrouver sur le site : club.quomodo.com/basketusvb/

Le bureau de l'Union Sportive Valdainoise Basket

A.P.E.L. L'Association des Parents d'Élèves de l'école Plampalais

L'association se mobilise pour les activités extra scolaires des enfants de l'école.

La journée des diots s'est déroulée dimanche 20 octobre, à la salle du Père Marchand. Cette manifestation a réuni, comme chaque année, parents d'élèves, enfants et habitants de la commune. Tous pouvaient ainsi se retrouver dans un moment chaleureux et convivial autour de la buvette et du partage d'un bon repas.
La vente était également proposée à emporter pour ceux qui souhaitaient les déguster en famille.
La recette récoltée à l'occasion de cette journée servira à financer les activités extra scolaires des enfants de l'école.

Coraline LESAGE, Secrétaire.

Vie économique

By George English Centre

Apprendre ou se perfectionner en Anglais à St Geoire en Valdaine.

Julie Violet - professeur d'anglais d'origine britannique, avec plus de 20 ans d'expérience d'enseignement de l'anglais en France - donne des cours d'anglais de tous niveaux, en petits groupes et en individuel, pour enfants, jeunes et adultes, dans une ambiance conviviale.

- Pendant les vacances scolaires, elle propose des ateliers d'anglais (et le teatime) pour les enfants, les jeunes et aussi les adultes.
- Il est également possible de préparer les examens de Cambridge English (Starters, Movers, Flyers, PET, FCE, CAE, CPE) et le TOEIC.

Le Centre By George English se trouve au bas du bourg, en face du Café.

Contact
bygeorge.english@gmail.com
06 47 14 18 41

Pour plus d'informations :
www.bygeorge-english.com
Facebook : By George English Centre

Ateliers Agnès

Agnès, spécialiste en dorure sur bois.

Vivant sur Massieu, Agnès Derniaux a ouvert son atelier début septembre à Saint Geoire en Valdaine.

Agnès a suivi une formation "conservation et restauration de monuments historiques spécialité bois dorés" à Gdansk, en Pologne. Avec ses 15 ans d'expérience, elle est à son compte depuis juillet.
Son travail consiste à redonner leur éclat aux boiseries dorées. Cela peut passer par un simple nettoyage ou une restauration totale d'un objet altéré en respectant l'œuvre originale.
Agnès réalise également des créations de vitraux

Contact
ateliers.agnes@gmail.com
06 31 20 30 32
603 route du Bourg St Geoire en Valdaine

Infos pratiques

Mairie : 04 76 07 51 07 / Courriel : mairie@sgvaldaine.fr
Secrétariat ouvert au public :
Lundi, jeudi, vendredi, de 9h à 12h
Mardi, mercredi de 9h à 12h et de 14h à17 h
Trésorerie : 04 76 07 51 14
Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8h à 12h et 13h30 à 16h30
Vendredi : 8h à 11h30
Bibliothèque :
Mardi de 9h à 11h Samedi de 14h30 à 15h30
Déchèterie :
Montferrat : Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30
Samedi de 9h à 12h et 13h30 à 18h
St Nicolas de Macherin : Lundi, mercredi, vendredi : 14h à 18h30
Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h
La Poste : 04 76 07 56 76
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h, 14h à 16h30
Mercredi, samedi de 9h à 12h
Gendarmeries :
Saint Geoire en Valdaine : 04 76 07 50 17
Lundi, mercredi et samedi de 8h à 12h et 14h à 18h
Le Pont de Beauvoisin : 04 76 37 00 17
Tous les jours de 8h à 12h et 14h à 18h
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et 15h à 18h
Marché :
Mardi matin, Place André Chaize
Cultes :
Chaque vendredi : messe à 18h
Dimanche 3 novembre : messe à 9h
Dimanche 17 novembre : messe à 11h
Dimanche 1er décembre : messe à 9h
Dimanche 15 décembre : messe à 10h30

PERMANENCES

Centre médico-social
au Foyer Logement Plampalais
Secrétariat : lundi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 13h30-16h
Permanences :
Assistante sociale : sur rendez-vous, tél. 04 76 07 61 61
Infirmière-puéricultrice : lundi 13h45 à 15h45
Consultations infantiles et massages bébés :
Informations et rendez vous au 04 76 66 17 55
Assistantes maternelles :
Vendredi de 13h à 17h au Foyer Logement, tél : 06 98 02 51 81
Renseignements au service PMI (Protection Maternelle et Infantile) au Foyer Logement.. Tél : 04 76 07 59 98
CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)
Le 1er jeudi du mois de 13h30 à 17h30 *sur rendez-vous*
Habitat et développement : Permanence téléphonique
Mardi de 14h à 17h au 04 76 85 13 65 ou 06 81 22 72 81
PIG (Programme d'Intérêt Général) Plan de Cohésion Sociale
Cabinet URBANIS 04 79 33 21 49
ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
3ème vendredi du mois de 14h à 17h à l' Éco-Cité de Coublevie
Tél. ADIL : 04 76 53 37 30 / Contact : Sandra Charrot
Conciliateur *sur rendez-vous* : 04 76 07 51 07
3ème mercredi de chaque mois de 9h à 12h
Relais emploi : 04 76 07 52 16
Mardi, jeudi de 8h à 12h et 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h à 12h.
Maison de l'Emploi : 1er et 3ème vendredi du mois de 9h à 12h
Adéquation : vendredi de 9h à 12h

Collecte déchets ménager les 1er et 11 novembre

Les équipes de collecte travaillent tous les jours fériés à l'exception de Noël et du jour de l'An.
Aussi, si votre jour de collecte est prévu le 1er ou le 11 novembre, n'oubliez pas de sortir vos poubelles.
Les déchèteries et La Ressourcerie du Pays Voironnais sont fermées tous les jours fériés !

L'agenda du temps libre

Dimanche 3 novembre : **Assemblée Générale** de la FNACA à Massieu.
Lundi 8 novembre : de 17h à 20h **Collecte de Sang** à La Martinette.
Lundi 11 novembre : 11h **Cérémonie Commémorative de l'Armistice** devant la mairie.
Vendredi 15 novembre : 20h **Spectacle des "Copains de Chartreuse"** à l'Espace Versoud.
Samedi 16 et dimanche 17 novembre : **Foire au Vin** et **soirée Cabaret** du Foot à La Martinette.
Samedi 30 novembre : 20h **LOTO** des Donneurs de Sang à La Martinette.
Dimanche 1er décembre : de 9h à 17h **Bourse aux Jouets** des Amis de l'École à La Martinette.
Vendredi 6 et samedi 7 décembre : **Téléthon** à Saint Bueil.
Samedi 7 décembre : **Illuminations** par Valdaine Animation, à St Geoire en Valdaine.
Dimanche 8 décembre : **Fête de Noël** de l'école de Plampalais, à l'Espace Versoud.
Vendredi 13 décembre : de 17h à 20h **Collecte de Sang** à La Martinette.